A paper prepared for the

Economic Council of Canada

Un document préparé pour le

Conseil économique du Canada

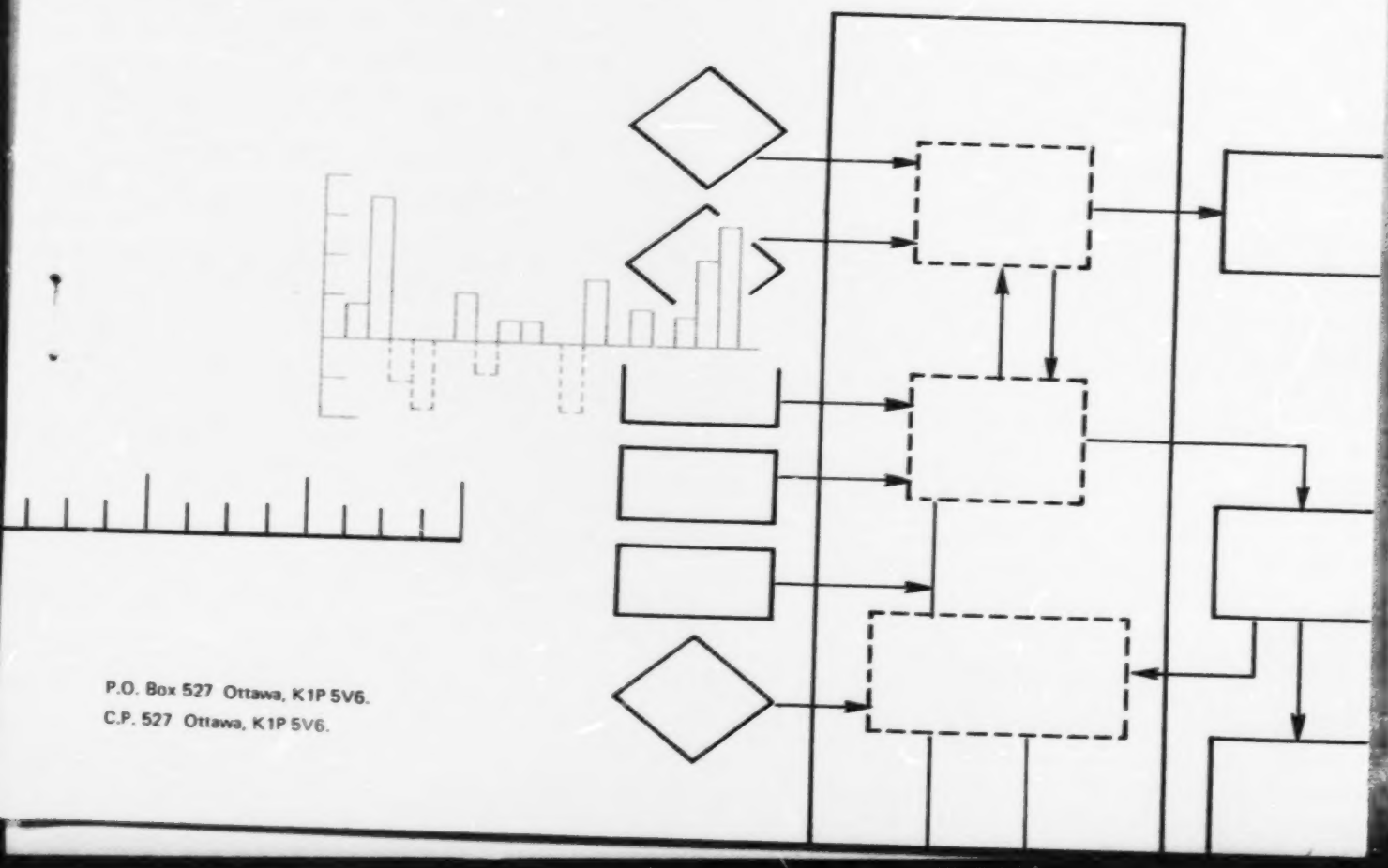

P.O. Box 527 Ottawa, K1P 5V6.
C.P. 527 Ottawa, K1P 5V6.

The **Economic Council of Canada** was established in 1963 by Act of Parliament. The Council is a crown corporation consisting of a Chairman, two Directors and not more than twenty-five Members appointed by the Governor in Council.

The Council is an independent advisory body with broad terms of reference to study, advise and report on a very wide range of matters relating to Canada's economic development. The Council is empowered to conduct studies and inquiries on its own initiative, or if directed to do so by the Minister, and to report on these activities. The Council is required to publish annually a review of medium- and long-term economic prospects and problems. In addition it may publish such other studies and reports as it sees fit.

The Chairman is the Chief Executive Officer of the Council and has supervision over and direction of the work and staff of the Council. The expenses of the Council are paid out of money appropriated by Parliament for the purpose.

The Council as a corporate body bears final responsibility for the *Annual Review*, and for certain other reports which are clearly designated as *Council Reports*. The Council also publishes *Research Studies, Discussion Papers* and *Conference Proceedings* which are clearly attributed to individual authors rather than the Council as a whole. While the Council establishes general policy regarding such studies, it is the Chairman of the Council who bears final responsibility for the decision to publish authored research studies, discussion papers and conference proceedings under the imprint of the Council. The Chairman, in reaching a judgment on the competence and relevance of each author-attributed study or paper, is advised by the two Directors. In addition, for *authored Research Studies* the Chairman and the two Directors weigh the views of expert outside readers who report in confidence on the quality of the work. Publication of an author-attributed study or paper signifies that it is deemed a competent treatment worthy of public consideration, but does not imply endorsement of conclusions or recommendations by either the Chairman or Council members.

Établi en 1963 par une Loi du Parlement, le **Conseil économique du Canada** est une corporation de la Couronne composée d'un président, de deux directeurs et d'au plus vingt-cinq autres membres, qui sont nommés par le gouverneur en conseil.

Le Conseil est un organisme consultatif indépendant dont le mandat lui enjoint de faire des études, donner des avis et dresser des rapports concernant une grande variété de questions rattachées au développement économique du Canada. Le Conseil est autorisé à entreprendre des études et des enquêtes, de sa propre initiative ou à la demande du Ministre, et à faire rapport de ses activités. Chaque année, il doit préparer et faire publier un exposé sur les perspectives et les problèmes économiques à long et à moyen termes. Il peut aussi faire publier les études et les rapports dont la publication lui semble opportune.

Le président est le directeur général du Conseil; il en surveille les travaux et en dirige le personnel. Les montants requis pour acquitter les dépenses du Conseil sont prélevés sur les crédits que le Parlement vote à cette fin.

En tant que personne morale, le Conseil assume l'entière responsabilité des *Exposés annuels*, ainsi que de certains autres rapports qui sont clairement désignés comme étant des *Rapports du Conseil*. Figurent également au nombre des publications du Conseil, les *Études*, *Documents* et *Comptes rendus de colloques*, qui sont explicitement *attribués à des auteurs particuliers* plutôt qu'au Conseil lui-même. Celui-ci établit une politique générale touchant ces textes, mais c'est au président qu'il incombe de prendre la décision finale de faire publier, sous les auspices du Conseil économique du Canada, les ouvrages à nom d'auteur tels que les études, documents et rapports de colloques. Pour se prononcer sur la qualité, l'exactitude et l'objectivité d'une étude ou d'un document attribué à son auteur, le président est conseillé par les deux directeurs. De plus, dans le cas des *études à nom d'auteur*, le président et les deux directeurs sollicitent l'avis de lecteurs extérieurs spécialisés, qui font un rapport confidentiel sur la qualité de ces ouvrages. Le fait de publier une étude ou un document à nom d'auteur ne signifie pas que le président ou les membres du Conseil souscrivent aux conclusions ou recommandations contenues dans l'ouvrage, mais plutôt que l'analyse est jugée d'une qualité suffisante pour être portée à l'attention du public.

DOCUMENT n° 177

Quelques aspects économiques de la migration interne : le cas de Terre-Neuve

par Denis Gauthier

Les résultats contenus dans ce "Document" demeurent l'entière responsabilité des auteurs et, en tant que tels, n'ont pas reçu l'adhésion des membres du Conseil économique du Canada.

La série "Documents" contient des documents de travail dont le Conseil fait une diffusion restreinte, en vue de susciter des commentaires de la part de spécialistes.

Toute demande de permission pour reproduire ce document en tout ou en partie doit être adressée au :

Secrétaire du Conseil
Conseil économique du Canada
Case postale 527
Ottawa (Ontario)
K1P 5V6

ISSN 0225-8021

Octobre 1980

Table des matières

	Page
RÉSUMÉ/ABSTRACT	i
INTRODUCTION	1
Chapitre 1 - DESCRIPTION DES DONNÉES	4
Chapitre 2 - CARACTÉRISTIQUES DES MIGRANTS QUANT À LEUR SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LEUR SCOLARITÉ	14
1. Situation des migrants sur le marché du travail	14
2. Scolarité des migrants	23
Le modèle	24
Résultats	26
Chapitre 3 - ANALYSE DES ÉCARTS DE REVENUS ASSOCIÉS À LA MIGRATION	34
Le modèle	35
La technique d'estimation	38
Interprétation des résultats	40
CONCLUSION	55
RENVOIS	57
BIBLIOGRAPHIE	60

RÉSUMÉ

Dans ce document, nous présentons une analyse comparative de certaines caractéristiques socio-économiques des différents groupes de migrants et non-migrants à Terre-Neuve dans le but d'en faire ressortir leurs particularités. À l'aide de compilations spéciales des données du recensement de 1971, la population canadienne âgée de 16 ans et plus au moment de ce recensement est répartie en douze groupes distincts de migrants et non-migrants qui forment la base de comparaison.

Dans le premier chapitre, nous décrivons les données utilisées et nous évaluons le nombre de personnes composant chaque groupe de migrants et non-migrants. On y observe qu'en 1971, une personne sur cinq nées à Terre-Neuve résidait dans une autre province du Canada et que les migrants de retour constituaient la moitié du nombre total d'entrants à Terre-Neuve.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons une analyse descriptive des performances des différents groupes de migrants sur le marché du travail. Chez les hommes, tous les groupes de migrants à l'exception de celui des migrants de retour connaissent des taux de chômage inférieurs à ceux des non-migrants. Chez les femmes, l'examen des taux de chômage des différents groupes de migrants ne mène pas à des conclusions aussi claires. Par contre, on observe au sein de la population féminine que les taux de participation à la population active sont beaucoup moins élevés chez les résidentes de Terre-Neuve que chez celles du reste du Canada. Dans ce même chapitre, nous vérifions aussi deux hypothèses concernant le degré de scolarité des entrants et des sortants à Terre-Neuve. À l'aide d'un modèle d'analyse multivariée de variables qualitatives, nous démontrons que le degré de scolarité des migrants de retour est différent (inférieur) de celui des entrants nés à l'extérieur de Terre-Neuve alors qu'il est similaire à celui des sortants natifs de Terre-Neuve. Un séjour dans une autre province du Canada n'aurait pratiquement aucun impact sur la formation scolaire du migrant et à son retour dans sa province natale, ce dernier se trouverait en concurrence sur le marché du travail avec un groupe d'entrants nés à l'extérieur de Terre-Neuve et jouissant d'une scolarité plus avancée.

Dans le troisième chapitre, nous traitons des écarts de revenus entre les différents groupes de migrants et non-migrants. Le modèle de détermination des revenus que nous utilisons permet de dissocier les effets de structure (écarts de revenus attribuables à d'autres facteurs que le statut de migrant) et les effets de rémunération (écarts de revenus provenant de l'appartenance à un groupe particulier de migrants ou non-migrants). Le modèle est estimé pour

l'échantillon total et aussi pour un sous-échantillon composé des hommes âgés de 16 à 45 ans qui faisaient partie de la population active au moment du recensement de 1971. Les résultats indiquent qu'il y a des écarts (gains) de revenus associés à la migration, mais que d'autres facteurs tels l'âge et la scolarité d'une personne constituent des sources de variations du revenu beaucoup plus amples que le simple statut de migrant. En ce qui concerne les migrants de retour à Terre-Neuve et dans le reste du Canada (c'est-à-dire, ceux quittant Terre-Neuve pour retourner dans une autre province), leurs revenus moyens estimés sont inférieurs à ceux des migrants qui sont demeurés dans leur province de destination.

Enfin, les résultats de l'analyse comparative de l'emploi, de la formation scolaire et du niveau de revenu des différents groupes de migrants et non-migrants nous conduisent à conclure que les sortants natifs de Terre-Neuve s'en tirent fort bien sur le marché du travail canadien autant en termes d'emplois que de revenus et que parmi les entrants, il existe deux groupes de taille égale mais diamétralement opposés au niveau de leurs attributs. Les entrants nés à l'extérieur de Terre-Neuve jouissent d'une situation avantageuse au niveau de chacun des facteurs étudiés alors que les migrants de retour connaissent une situation inverse. L'hypothèse d'insatisfaction face à la migration est retenue pour les migrants de retour.*

---

*Je tiens à remercier très particulièrement Messieurs Jac-André Boulet, Robert Lévesque, Patrick Robert et David O. Sewell pour leurs précieux commentaires et suggestions. Je tiens également à souligner la contribution technique de J.A. Aurèle Leduc et Jean Laperrière, informaticiens au Conseil. Je demeure cependant l'unique responsable des erreurs et des fautes qui pourraient subsister dans ce document.

ABSTRACT

This paper presents a comparative analysis of certain socio-economic characteristics of various migrant and non-migrant groups in Newfoundland in order to illustrate their particular aspects. Using special compilations of data from the 1971 Census, the Canadian population aged 16 and over at the time of the census is divided into twelve distinct migrant and non-migrant groups which form the basis for comparison.

The first chapter describes the data used and determines the number of people in each migrant and non-migrant group. We find that, in 1971 one of every five people born in Newfoundland resided in another Canadian province and that return migrants accounted for half of all in-migrants to Newfoundland.

The second chapter presents a descriptive analysis of the labour market performances of the various migrant groups. Among men, all migrant groups except return migrants registered lower unemployment rates than the non-migrant groups. Among women, careful study of the unemployment rates for the various migrant groups failed to produce such clear-cut conclusions. We did find, however, that women's participation rates are much lower in Newfoundland than in the rest of Canada. In this same chapter, we also test two hypotheses on the level of education of Newfoundland in-migrants and out-migrants. Using a multivariate nominal scale analysis model, we demonstrate that return migrants' level of education is different (lower) than that of in-migrants born outside Newfoundland but similar to that of Newfoundland-born out-migrants. A stay in another province would appear to have almost no impact on the migrant's education; on returning to Newfoundland, the migrant would then find himself competing in the labour market with a group of in-migrants born outside the province and having more education.

The third chapter deals with the income differences between the various migrant and non-migrant groups. The income determination model used allows us to separate the structural effects (income differences attributable to factors other than migrant status) from the remuneration effects (income differences arising from classification in a particular migrant or non-migrant group). The model is estimated for the total sample and also for a sub-sample consisting of men between the ages of 16 and 45 in the labour force at the time of the 1971 Census. The results indicate that income differences (gains) are associated with migration but that other factors such as a person's age and education cause much greater

variations in income than migrant status alone. The average estimated incomes of return migrants to Newfoundland and the rest of Canada (i.e. those who leave Newfoundland for another province) are lower than those of migrants who remained in their province of destination.

Finally, the results of the comparative analysis for employment, education and the income level for the various migrant and non-migrant groups lead us to conclude that Newfoundland-born out-migrants fare quite well in the Canadian labour market in terms of both jobs and income, and that among in-migrants, there are two equally large groups that have completely opposite attributes. In-migrants born outside Newfoundland possess an advantage in each of the factors studied, while return migrants are at a disadvantage in each. The hypothesis of dissatisfaction with migration is retained for return migrants.*

---

*I wish to express particular thanks to Jac-André Boulet, Robert Lévesque, Patrick Robert and David O. Sewell for their invaluable comments and suggestions. I also wish to acknowledge the technical contribution of J.A. Aurèle Leduc and Jean Laperrière, computer analysts at the Council. I assume sole responsibility, however, for any errors that may remain in this paper.

INTRODUCTION

Durant les deux décennies qui suivirent l'adhésion de Terre-Neuve à la Confédération canadienne en 1949, plus de 195,000 personnes quittèrent cette province en direction des autres provinces du Canada. Une situation économique précaire causée par un problème de chômage chronique résultant en des niveaux de revenus moyens inférieurs à ceux observés dans d'autres provinces fut sans doute pour plusieurs le motif les incitant à aller tenter leur chance sur le marché continental canadien du travail[1]. Il n'en demeure pas moins que pendant la même période de vingt ans, 126,000 personnes provenant d'autres provinces du Canada s'établirent à Terre-Neuve[2]. Etant donné les dimensions absolues et relatives des deux flux, il nous semble qu'une meilleure compréhension du phénomène de la migration à Terre-Neuve exige l'identification de certaines caractéristiques socio-économiques de ces deux groupes de migrants inter-provinciaux ainsi qu'une comparaison de ces caractéristiques à celles d'autres types de migrants et non-migrants à Terre-Neuve et dans le reste du Canada.

L'information statistique que nous utilisons provient de compilations spéciales des données du recensement de 1971 effectuées par la Division des opérations du recensement de Statistique Canada. Ces

données nous permettent en outre d'identifier les migrants de retour, groupe qui nous intéresse particulièrement. En effet, considérant le nombre relativement élevé d'entrants à Terre-Neuve, il serait possible d'y observer une proportion respectable de migrants de retour. En ce qui a trait aux motifs économiques incitant ces personnes à retourner dans leur province d'origine, nous offrons deux hypothèses. L'une d'elles suppose que le groupe des migrants de retour serait composé de terre-neuviens qui auraient dans le passé quitté la province de Terre-Neuve pour aller parfaire leur éducation et/ou acquérir de l'expérience sur le marché du travail dans une autre province. Ces personnes reviendraient ensuite à Terre-Neuve et formeraient une main-d'oeuvre plus qualifiée et par conséquent, mieux rémunérée et moins sujette au chômage. À l'inverse, l'autre hypothèse suppose que le groupe des migrants de retour serait constitué de personnes ayant tenté d'améliorer leur situation économique en allant dans une autre province et face à leur insuccès ou désenchantement, reviendrait dans leur province natale. Des éléments de réponse permettant de soutenir l'une des deux hypothèses nous seront fournis à travers une analyse comparative de l'emploi, de la formation scolaire et du niveau de revenu des différents groupes de migrants et non-migrants à Terre-Neuve et dans le reste du Canada.

Le premier chapitre présente une description des données que nous utilisons. Nous évaluons aussi dans ce chapitre le nombre de migrants de retour pour la province de Terre-Neuve. Au deuxième chapitre, nous examinons les caractéristiques relatives à l'emploi et à la formation scolaire des individus composant les différentes classes de migrants. Enfin, le troisième chapitre traite des écarts de revenus associés à la migration. Nous concluons par un résumé des plus importants résultats.

Chapitre 1

DESCRIPTION DES DONNÉES

Les données dont nous disposons proviennent du recensement de 1971. L'échantillon total comprend tous les individus âgés de 16 ans et plus au moment du recensement et qui résidaient au Canada lors des recensements de 1966 et 1971. Nous avons éliminé de l'échantillon les individus dont le lieu de résidence en 1966 était indéterminé. Six facteurs caractérisent chacun des individus retenus: l'âge, le sexe, la scolarité, la situation sur le marché du travail, le statut de migrant et le lieu de naissance. Chacun de ces facteurs est exprimé sous forme nominale, c'est-à-dire, chaque facteur comprend plusieurs classes mutuellement exclusives que nous définissons ci-dessous.

Le facteur âge comprend sept classes :

- 16 à 20 ans;
- 21 à 25 ans;
- 26 à 35 ans;
- 36 à 45 ans;
- 46 à 55 ans;
- 56 à 65 ans;
- 66 ans et plus.

Le facteur sexe comprend deux classes :

- femmes;
- hommes.

Le facteur scolarité comprend douze classes :

- cinq années ou plus d'université (5 + U);
- troisième et quatrième années d'université (3-4 U);
- première et deuxième années d'université (1-2 U);
- éducation secondaire, neuvième à treizième année (9-13);
- éducation primaire, cinquième à huitième année (5-8);
- moins de cinq années d'éducation primaire (<5).

Chacune des six classes ci-dessus est accompagnée d'une variable indiquant si l'individu a suivi des cours de formation professionnelle, pour un total de douze classes.

- AFP : avec formation professionnelle;
- SFP : sans formation professionnelle.

Le facteur situation sur le marché du travail comprend trois classes :

- employés;
- chômeurs;
- hors de la population active.

Ces trois classes représentent la situation des individus sur le marché du travail au moment du recensement de 1971. Mais comme nous le verrons au chapitre 3 lors de l'analyse des revenus, elles constituent aussi un indicateur assez fiable des probabilités d'emploi, de chômage et de non-participation à la population active au cours des douze mois précédant le recensement.

Nous avons croisé les variables statut de migrant et lieu de naissance, ce qui nous permet d'identifier les douze classes suivantes de migrants :

- SORTANTS/T-N : personnes natives de Terre-Neuve qui résidaient à Terre-Neuve en 1966, mais dans une autre province du Canada en 1971;
- SORTANTS : même définition que ci-dessus à l'exception que ces personnes ne sont pas natives de Terre-Neuve;
- INTRA CANADA/T-N : personnes natives de Terre-Neuve qui résidaient dans une province autre que Terre-Neuve en 1966, mais qui en 1971 demeuraient dans une autre région de la même province ou dans une troisième province;

- INTRA CANADA : même définition que ci-dessus à l'exception que ces personnes ne sont pas natives de Terre-Neuve;
- NON-MIG CANADA/T-N : personnes natives de Terre-Neuve qui en 1966 et 1971 résidaient dans la même région d'une province autre que Terre-Neuve;
- NON-MIG CANADA : même définition que ci-dessus à l'exception que ces personnes ne sont pas natives de Terre-Neuve;
- ENTRANTS/T-N : personnes natives de Terre-Neuve qui résidaient dans une autre province du Canada en 1966, mais à Terre-Neuve en 1971;
- ENTRANTS : même définition qui ci-dessus à l'exception que ces personnes ne sont pas natives de Terre-Neuve;
- INTRA T-N/T-N : personnes natives de Terre-Neuve qui résidaient à Terre-Neuve en 1966 et 1971, mais dans des régions différentes;
- INTRA T-N : même définition que ci-dessus à l'exception que ces personnes ne sont pas natives de Terre-Neuve;

- NON-MIG T-N/T-N : personnes natives de Terre-Neuve qui en 1966 et 1971 résidaient dans la même région de la province de Terre-Neuve;
- NON-MIG T-N : même définition que ci-dessus à l'exception que ces personnes ne sont pas natives de Terre-Neuve.

En multipliant le nombre de classes de chaque facteur, nous arrivons à un total de 6,048 cas mutuellement exclusifs. Pour chacun de ces cas, nous avons le nombre d'individus ainsi que leur revenu moyen au cours des douze mois précédant le recensement de 1971. L'échantillon total comprend 13,822,824 personnes. Le tableau 1 présente la répartition de ces personnes dans les diverses classes des facteurs étudiés ainsi que le revenu moyen observé pour chacune de ces classes.

La répartition des personnes suivant les diverses classes de migrants au moment du recensement de 1971 nous permet de constater que :

- la proportion des personnes natives de Terre-Neuve parmi la population de cette province est de 95.5 pourcent;

Tableau 1

RÉPARTION DE L'ÉCHANTILLON TOTAL DANS LES CLASSES DE CHAQUE FACTEUR ET REVENU MOYEN

	Nombre de personnes	Répartition procentuelle	Revenu moyen (dollars)
Âge			
16-20	1,935,534	14.00	891
21-25	1,651,590	11.95	3,442
26-35	2,490,190	18.02	4,681
36-45	2,382,975	17.24	5,326
46-55	2,163,255	15.65	5,144
56-65	1,633,575	11.82	4,338
66 +	1,565,705	11.33	2,961
Sexe			
Femmes	6,972,264	50.44	1,848
Hommes	6,850,560	49.56	6,090
Scolarité			
5 + U AFP	37,330	0.27	11,596
5 + U SFP	295,485	2.14	12,044
3-4 U AFP	311,220	2.25	7,017
3-4 U SFP	662,445	4.79	6,432
1-2 U AFP	676,680	4.90	4,910
1-2 U SFP	1,006,075	7.28	4,080
9-13 AFP	596,465	4.32	5,425
9-13 SFP	5,600,364	40.52	3,380
5-8 AFP	178,660	1.29	5,363
5-8 SFP	3,565,255	25.79	3,196
<5 AFP	14,105	0.10	4,387
<5 SFP	878,740	6.36	2,464
Situation sur le marché du travail			
Employés	7,485,080	54.15	6,069
Chômeurs	612,969	4.43	2,558
Hors de la population active	5,724,775	41.42	1,330

Tableau 1 (suite)

Statut de migrant			
SORTANTS/T-N	16,325	0.12	3,552
INTRA CANADA/T-N	12,715	0.09	4,544
NON-MIG CANADA/T-N	49,555	0.36	4,276
SORTANTS	6,585	0.05	5,035
INTRA CANADA	2,626,860	19.00	4,261
NON-MIG CANADA	10,804,594	78.16	3,910
ENTRANTS/T-N	4,970	0.04	3,645
INTRA T-N/T-N	40,125	0.29	2,743
NON-MIG T-N/T-N	247,190	1.79	2,448
ENTRANTS	4,970	0.04	5,396
INTRA T-N	1,315	0.01	5,578
NON-MIG T-N	7,620	0.06	5,231
Total	13,822,824		3,950

Source: Données spéciales tirées du recensement de 1971, Statistique Canada, et calculs de l'auteur.

- la proportion des sortants nés ailleurs qu'à Terre-Neuve est de 28.7 pourcent;
- le nombre de personnes natives de Terre-Neuve et vivant dans une autre province du Canada représente 21.2 pourcent du nombre total des personnes nées à Terre-Neuve et
- les migrants de retour constituent 50.0 pourcent du nombre total d'entrants à Terre-Neuve[3].

Nous pensons que les deux derniers nombres ci-dessus sont supérieurs à ceux que l'on devrait normalement observer pour les autres provinces du Canada.

Au tableau 2, nous présentons la proportion des migrants de retour parmi le nombre total d'entrants à Terre-Neuve pour les différents groupes d'âge étudiés. Pour les 16-20 ans, le nombre de migrants de retour ne représente que le tiers du nombre total d'entrants. Pour les groupes d'âge de 21 à 55 ans, cette proportion varie entre 41 et 54 pourcent. Pour les personnes qui approchent l'âge habituel de la retraite, le nombre de migrants de retour constitue 71 pourcent de tous les entrants, alors que pour les personnes âgés de plus de 65 ans, ce nombre atteint 90 pourcent.

Tableau 2

NOMBRE D'ENTRANTS ET PROPORTION
DES MIGRANTS DE RETOUR PAR
GROUPE D'ÂGE, TERRE-NEUVE
1971

Âge	ENTRANTS/T-N (1)	ENTRANTS (2)	Total (3)	Rapport (1) (3)
16-20	275	550	825	0.333
21-25	1,220	1,305	2,525	0.483
26-35	2,040	1,715	3,755	0.543
36-45	615	890	1,505	0.409
46-55	310	365	675	0.459
56-65	295	120	415	0.711
66 +	215	25	240	0.896
Total	4,970	4,970	9,940	0.500

Source: Données spéciales tirées du recensement de 1971, Statistique Canada, et calculs de l'auteur.

Dans ce chapitre, nous avons défini douze groupes de migrants et non-migrants et nous avons évalué la taille de chacun de ces groupes. Dans le chapitre qui suit, nous nous proposons d'analyser les performances de ces groupes sur le marché du travail ainsi que vérifier deux hypothèses concernant la scolarité des entrants et des sortants pour la province de Terre-Neuve.

Chapitre 2

CARACTÉRISTIQUES DES MIGRANTS QUANT À LEUR SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LEUR SCOLARITÉ

1. Situation des migrants sur le marché du travail

Comme nous l'avons définie au chapitre 1, la situation des individus sur le marché du travail est celle décrite par les répondants au moment du recensement de 1971. Il se peut qu'une personne bien qu'en état de chômage ou ne faisant pas partie de la population active au moment du recensement ait occupé un emploi pendant une partie de l'année. Le contraire est également vrai. Toutefois, si l'on se reporte au tableau 1, on remarque que le revenu moyen des personnes titulaires d'un emploi au moment du recensement était de 6,069 dollars pour les douze mois précédant le recensement. Pour les personnes en chômage, le revenu moyen était largement inférieur, soit 2,558 dollars, tandis que pour celles considérées comme inactives au moment du recensement, leur revenu annuel moyen ne s'élevait qu'à 1,330 dollars. Même une fois corrigés des effets de structure des autres facteurs (c'est-à-dire, en ne considérant pas les différences d'attributs au niveau des autres facteurs déterminant le revenu) comme nous le verrons au chapitre 3, les écarts de revenus entre ces trois classes

demeurent significatifs. Nous pouvons donc supposer que la probabilité d'avoir été employé au cours des douze mois précédant le recensement est beaucoup plus élevé dans le cas de personnes qui étaient titulaires d'un emploi à la date de ce recensement que dans le cas où il s'agirait de personnes en chômage ou ne faisant pas partie de la population active à cette même date.

Nous avons calculé les proportions de chaque type de migrants appartenant à chacune des trois classes sur le marché du travail ainsi que leur taux de chômage. Le tableau 3 présente les résultats obtenus pour les hommes âgés de 16 à 65 ans, tandis que ceux relatifs aux femmes âgées de 16 à 65 ans figurent au tableau 4.

Chez les hommes, ce sont les personnes vivant à Terre-Neuve en 1971 mais nées à l'extérieur de cette province qui enregistrent les taux de chômage les plus bas, alors que les taux de chômage les plus élevés appartiennent aux personnes natives de Terre-Neuve et résidant dans cette province en 1971. De plus, ces derniers ont les taux de participation les moins élevés des douze groupes étudiés. Parmi les entrants, le taux de chômage de ceux qui sont nés à l'extérieur de Terre-Neuve atteint 4.4 pourcent alors que celui des migrants de retour est de 13.6 pourcent. Quant

Tableau 3

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES CLASSES DE MIGRANTS ET NON-MIGRANTS QUANT À LEUR SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, HOMMES, 16-65 ANS, 1971

Personnes résidant dans une province autre que Terre-Neuve en 1971

Situation sur le marché du travail	Personnes nées à Terre-Neuve			Personnes nées ailleurs		
	SORTANTS/T-N	INTRA CANADA/T-N	NON-MIG CANADA/T-N	SORTANTS	INTRA CANADA	NON-MIG CANADA
Employés	7,100	5,355	17,840	2,890	1,000,275	3,660,210
Chômeurs	475	370	1,145	190	72,715	288,330
Hors de la population active	585	535	1,935	350	141,385	806,010
Total	8,160	6,260	20,920	3,430	1,214,375	4,754,550
	RÉPARTITION PROCENTUELLE					
Employés	87.01	85.54	85.28	84.26	82.37	76.98
Chômeurs	5.82	5.91	5.47	5.54	5.99	6.06
Hors de la population active	7.17	8.55	9.25	10.20	11.64	16.95
Taux de chômage (Chômeurs ÷ population active)	6.27	6.46	6.03	6.17	6.78	7.30

Tableau 3 (suite)

Personnes résidant à Terre-Neuve en 1971

Situation sur le marché du travail	Personnes nées à Terre-Neuve			Personnes nées ailleurs			TOTAL
	ENTRANTS/ T-N	INTRA T-N/ T-N	NON-MIG T-N/T-N	ENTRANTS	INTRA T-N	NON-MIG T-N	
Employés	1,965	12,640	72,590	2,290	635	2,845	4,786,635
Chômeurs	310	1,095	8,705	105	20	150	373,610
Hors de la population active	475	3,615	33,550	280	90	495	989,305
Total	2,750	17,350	114,845	2,675	745	3,490	6,149,550
	RÉPARTITION PROCENTUELLE						
Employés	71.45	72.85	63.21	85.61	85.23	81.52	77.84
Chômeurs	11.27	6.31	7.58	3.93	2.68	4.30	6.08
Hors de la population active	17.27	20.84	29.21	10.47	12.08	14.18	16.09
Taux de chômage (Chômeurs ÷ population active)	13.62	7.97	10.71	4.39	3.05	5.01	7.24

Source: Données spéciales tirées du recensement de 1971, Statistique Canada, et calculs de l'auteur.

Tableau 4

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES CLASSES DE MIGRANTS ET NON-MIGRANTS QUANT À LEUR SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, FEMMES, 16-65 ANS, 1971

Personnes résidant dans une province autre que Terre-Neuve en 1971

Situation sur le marché du travail	Personnes nées à Terre-Neuve			Personnes nées ailleurs		
	SORTANTS/T-N	INTRA CANADA/T-N	NON-MIG CANADA/T-N	SORTANTS	INTRA CANADA	NON-MIG CANADA
Employés	3,700	2,175	8,940	1,170	539,530	1,907,090
Chômeurs	460	255	695	160	56,575	161,699
Hors de la population active	3,790	3,280	12,080	1,675	660,060	2,609,200
Total	7,950	5,710	21,715	3,005	1,256,165	4,677,989
	RÉPARTITION PROCENTUELLE					
Employés	46.54	38.09	41.17	38.94	42.95	40.77
Chômeurs	5.79	4.47	3.20	5.32	4.50	3.46
Hors de la population active	47.67	57.44	55.63	55.74	52.55	55.78
Taux de chômage (Chômeurs ÷ population active)	11.06	10.50	7.21	12.02	9.48	7.82

Tableau 4 (suite)

Personnes résidant à Terre-Neuve en 1971

Situation sur le marché du travail	Personnes nées à Terre-Neuve			Personnes nées ailleurs			TOTAL
	ENTRANTS/ T-N	INTRA T-N/ T-N	NON-MIG T-N/T-N	ENTRANTS	INTRA T-N	NON-MIG T-N	
Employés	545	7,615	26,650	685	185	995	2,499,280
Chômeurs	55	455	2,240	80	10	85	222,769
Hors de la population active	1,405	12,425	77,430	1,505	325	2,345	3,385,520
Total	2,005	20,495	106,320	2,270	520	3,425	6,107,569
			RÉPARTITION PROCENTUELLE				
Employés	27.18	37.16	25.07	30.18	35.58	29.05	40.92
Chômeurs	2.74	2.22	2.11	3.52	1.92	2.48	3.65
Hors de la population active	70.07	60.62	78.83	66.30	62.50	68.47	55.43
Taux de chômage (Chômeurs ÷ population active)	9.16	5.64	7.76	10.45	5.12	7.87	8.19

Source: Données spéciales tirées du recensement de 1971, Statistique Canada, et calculs de l'auteur.

aux deux autres groupes qui sont à la fois natifs et résidents de Terre-Neuve, leur situation respective au chapitre de l'emploi apparait tout aussi désavantageuse relativement à celle des personnes nées à l'extérieur de la province mais qui y résidaient à l'époque du recensement. Les taux de chômage sont de 8.0 pourcent pour les INTRA T-N/T-N contre 3.1 pourcent pour les INTRA T-N et de 10.7 pourcent pour les NON-MIG T-N/T-N contre 5.0 pourcent pour les NON-MIG T-N.

D'autre part, la situation des personnes natives de Terre-Neuve mais résidant dans une autre province du Canada apparait comme étant beaucoup plus favorable tant en ce qui concerne le chômage que leur participation au marché du travail. En ce qui concerne cette dernière, il convient de noter que ces trois groupes enregistrent les taux de participation les plus élevés des douze groupes considérés. Lorsqu'au sein de ces personnes, on distingue celles qui, en 1971, résidaient dans une province autre que Terre-Neuve depuis plus de cinq ans, on constate que leurs taux de chômage étaient même inférieurs à ceux de leurs homologues canadiens puisqu'ils atteignaient 6.5 pourcent pour les INTRA CANADA/T-N contre 6.8 pourcent pour les INTRA CANADA et qu'ils étaient de 6.0 pourcent pour les NON-MIG CANADA/T-N contre 7.3 pourcent pour les NON-MIG CANADA.

Quant aux sortants natifs de Terre-Neuve, ils enregistrent un taux de chômage de 6.3 pourcent, inférieur de 0.9 point de pourcentage au taux moyen pour l'ensemble des canadiens de sexe masculin et supérieur d'un dixième de point de pourcentage seulement à celui des sortants nés ailleurs qu'à Terre-Neuve.

Même avec un taux de chômage de 13.6 pourcent, il serait présomptueux à ce stade de la recherche d'affirmer, sans l'ombre d'un doute, que les migrants de retour soient des "inemployables" du marché du travail canadien. Qu'on se souvienne qu'en 1971 l'économie canadienne venait de traverser une phase de récession et que le chômage, avec un taux de 6.4 pourcent, était encore élevé pour l'époque. Le taux de chômage pour la région de l'Atlantique était alors de 8.6 pourcent. La connaissance de la situation des migrants de retour sur le marché du travail, antérieurement à leur migration à Terre-Neuve, aiderait certainement à résoudre cette question. Ce qui néanmoins semble se dégager des résultats du tableau 3, c'est que les entrants nés à l'extérieur de Terre-Neuve auraient l'assurance d'occuper un emploi avant de se rendre dans cette province, alors que les migrants de retour retourneraient dans leur province natale sans y avoir d'emploi préalable.

En ce qui concerne le marché du travail féminin, les raisons susceptibles d'expliquer les différences entre les taux de chômage des douze groupes sont moins évidentes. Ces taux de chômage varient de 5.1 à 12.0 pourcent, les taux les moins élevés se retrouvant dans la province de Terre-Neuve. Cependant, si on examine, au sein de la population totale de chaque groupe, la proportion des personnes qui occupe un emploi, on s'aperçoit que c'est aussi à Terre-Neuve que ces chiffres sont les plus petits, variant de 25.1 à 37.2 pourcent comparativement à 38.1 à 46.5 pourcent pour les autres provinces. Tout ceci s'explique par de très faibles taux de participation pour les résidentes de Terre-Neuve (27.2 à 39.4 pourcent). On serait facilement tenté de souscrire à l'hypothèse de découragement ou des retraits cycliques. Les taux de participation pour les résidentes des autres provinces s'échelonnent entre 42.6 et 52.3 pourcent.

Jusqu'à présent, les données spéciales tirées du recensement de 1971 nous ont permis, entre autres, de constater que la moitié des entrants à Terre-Neuve étaient natifs de cette province et que ce groupe éprouvait plus de difficulté sur le marché du travail que le groupe des entrants nés à l'extérieur de Terre-Neuve[4]. Dans la section qui suit, nous examinerons s'il existe aussi des

différences d'attributs au niveau de la scolarité de ces deux groupes; différences qui constitueraient en partie la source des écarts observés au niveau de leur performance sur le marché du travail.

2. Scolarité des migrants

Dans cette section, nous tentons de répondre aux deux questions suivantes:

1. le degré de scolarité des migrants de retour est-il différent de celui des entrants nés à l'extérieur de Terre-Neuve?

2. le degré de scolarité des migrants de retour est-il différent de celui des sortants natifs de Terre-Neuve?

La réponse à la première question servira de complément à l'analyse des taux de chômage des deux groupes présentée dans la section précédente. La réponse à la deuxième question nous permettra de vérifier en partie si un séjour dans une autre province du Canada exerce un effet positif sur la scolarité du migrant de retour, hypothèse soulevée dans l'introduction. Afin de répondre à ces

questions, nous avons utilisé un modèle d'analyse multivariée de variables qualitatives que nous décrivons brièvement ci-dessous[5].

Le modèle

L'analyse multivariée de variables qualitatives est une méthode qui sert à déterminer l'impact de variables indépendantes (ou explicatives) sur la probabilité d'appartenir à une catégorie spécifique d'une variable dépendante qualitative. Dans notre cas, la variable dépendante est la scolarité. Cette variable est divisée en cinq catégories distinctes : 3-4-5 U, 1-2 U, 11-13, 9-10, <8.[6] Les variables explicatives sont l'âge, le sexe et le statut de migrant. Nous avons éliminé de notre échantillon les personnes âgées de plus de 65 ans étant donné qu'à cet âge, la plupart se sont retirées du marché du travail. Les statuts de migrants retenus sont les entrants et les sortants natifs de Terre-Neuve et d'ailleurs. Toutes les variables sont de forme dichotomique.

En fait, nous avons cinq variables dépendantes : les cinq classes de scolarité mutuellement exclusives. La méthode d'analyse consiste donc à estimer cinq régressions linéaires, une pour chaque classe de scolarité. L'expression à estimer est la suivante :

$$(1)\ \text{Scolarité}_i = a_i + \sum_{j=1}^{6} b_{ij}\ \hat{\text{Âge}}_j + \sum_{k=1}^{2} c_{ik}\ \text{Sexe}_k + \sum_{\ell=1}^{4} d_{i\ell}\ \text{Migrant}_\ell + \mu$$

où : Scolarité_1 : 3-4-5 U

" $_2$: 1-2 U

" $_3$: 11-13

" $_4$: 9-10

" $_5$: < 8

Age_1 : 16-20 ans

" $_2$: 21-25 ans

" $_3$: 26-35 ans

" $_4$: 36-45 ans

" $_5$: 46-55 ans

" $_6$: 56-65 ans

Sexe_1 : Femmes

" $_2$: Hommes

Migrant_1 : SORTANTS/T-N

" $_2$: SORTANTS

" $_3$: ENTRANTS/T-N

" $_4$: ENTRANTS

μ : terme résiduel.

Le terme constant de chacune des cinq expressions estimées est égal au pourcentage des individus qui font partie de la classe de scolarité correspondante. Ceci résulte de l'utilisation de la contrainte de la somme

pondérée des coefficients de chaque facteur égale à zéro[7]. De cette façon, aucune catégorie des facteurs explicatifs n'est exclue et les coefficients de chaque facteur sont exprimés en déviation de ce terme constant.

Afin de bien saisir le sens des coefficients estimés, nous reprenons ici un passage de Andrews et Messenger :

> The coefficients show the "effects" of membership in the particular category of the independent variable on the likelihood of membership in each category of the dependent variable. [...] It is important to recognize that the coefficients take into account any relationships that may be present between the various independent variables and between each independent variable and the dependent variable. Thus they can be interpreted as indicating the gain or loss in likelihood after "holding constant" all other independent variables. Another way of saying this is that the coefficients indicate what the effect of a particular category would be if the members of this category were distributed as in the general population with respect to all other predictor variables.[8]

Résultats

Les résultats empiriques sont présentés au tableau 5. La première partie du tableau présente la répartition des individus parmi les cinq classes de scolarité (termes constants des équations)[9]. On y trouve également les coefficients de détermination (R carré) pour chacune des équations, de même que le coefficient de détermination relatif à l'ensemble du modèle (R^2). Le

Tableau 5

RÉSULTATS DE L'ANALYSE MULTIVARIÉE
APPLIQUÉE À LA SCOLARITÉ DES
ENTRANTS ET DES SORTANTS, 15-65 ANS

	3-4-5 U	1-2 U	11-13	9-10	< 8	Total
Pourcentage total	12.53	18.00	24.11	27.00	18.36	100
R^2 = .0358						
θ = .3250						
R carré	.0564	.0167	.0175	.0240	.0773	
Âge						
η^2 âge = .0170						
θ âge = .2873						
Eta carré	.0245	.0102	.0080	.0088	.0399	
16-20 (16.92%, N=5,455)						
Pourcentage	2.75	14.02	30.80	35.11	17.32	100
Coefficient	-8.46	-3.45	7.08	7.22	-2.39	0
Pourcentage ajusté	4.07	14.55	31.19	34.22	15.97	100
21-25 (31.12%, N=10,035)						
Pourcentage	11.46	21.72	24.51	27.75	14.55	100
Coefficient	0.24	4.58	1.27	-0.36	-5.74	0
Pourcentage ajusté	12.77	22.59	25.38	26.64	12.62	100
26-35 (29.35%, N=9,465)						
Pourcentage	17.38	19.92	23.61	25.09	14.00	100
Coefficient	4.03	1.55	-0.74	-1.36	-3.48	0
Pourcentage ajusté	16.55	19.56	23.37	25.64	14.88	100
36-45 (12.51%, N=4,035)						
Pourcentage	17.35	15.99	21.44	22.43	22.80	100
Coefficient	2.33	-3.50	-4.37	-2.38	7.92	0
Pourcentage ajusté	14.86	14.50	19.74	24.62	26.28	100
46-55 (6.39%, N=2,060)						
Pourcentage	13.83	11.41	17.23	23.30	34.22	100
Coefficient	-0.29	-7.69	-8.06	-2.26	18.29	0
Pourcentage ajusté	12.24	10.31	16.06	24.74	36.65	100
56-65 (3.71%, N=1,195)						
Pourcentage	9.21	7.95	15.06	20.50	47.28	100
Coefficient	-2.69	-9.94	-8.45	-7.29	28.37	0
Pourcentage ajusté	9.84	8.07	15.66	19.71	46.73	100

Tableau 5 (suite)

Sexe

η^2 sexe = .0012
Θ sexe = .2700

Eta carré	.0037	.0000	.0001	.0023	.0003	
Femmes (47.23%, N=15,230)						
Pourcentage	10.41	18.29	24.46	29.25	17.60	100
Coefficient	-1.82	0.33	0.20	2.09	-0.79	0
Pourcentage ajusté	10.71	18.34	24.31	29.08	17.57	100
Hommes (52.77%, N=17,015)						
Pourcentage	14.43	17.75	23.80	24.98	19.04	100
Coefficient	1.63	-0.30	-0.18	-1.87	0.71	0
Pourcentage ajusté	14.16	17.70	23.94	25.13	19.07	100

Statut de migrant

η^2 migrants = .0175
Θ migrants = .3021

Eta carré	.0377	.0045	.0080	.0159	.0292	
SORTANTS/T-N (49.96%, N=16,110)						
Pourcentage	7.29	16.17	22.81	31.07	22.66	100
Coefficient	-4.25	-2.34	-2.37	3.26	5.70	0
Pourcentage ajusté	8.28	15.66	21.75	30.26	24.06	100
SORTANTS (19.96%, N=6,435)						
Pourcentage	17.87	21.91	28.13	21.37	10.72	100
Coefficient	4.75	5.14	5.23	-5.05	-10.07	0
Pourcentage ajusté	17.28	23.15	29.34	21.94	8.29	100
ENTRANTS/T-N (14.75%, N=4,755)						
Pourcentage	10.73	15.88	17.56	30.91	24.92	100
Coefficient	-3.39	-2.16	-5.34	5.28	5.61	0
Pourcentage ajusté	9.13	15.84	18.78	32.28	23.97	100
ENTRANTS (15.34%, N=4,945)						
Pourcentage	24.37	20.93	29.42	17.29	7.99	100
Coefficients	10.94	3.01	6.04	-9.12	-10.87	0
Pourcentage ajusté	23.47	21.01	30.15	17.88	7.49	100

modèle n'explique seulement que 3.6 pourcent de la variance de la variable dépendante. Ceci n'a rien d'alarmant étant donné le concept même de la variance lorsqu'appliqué à une variable dépendante qualitative. La robustesse de la relation entre les variables explicatives et la variable dépendante peut être mesurée d'une autre façon. La statistique Theta qui dans notre modèle a une valeur de .3250, indique que 32.5 pourcent des cas pourraient être correctement classifiés après avoir pris en considération les caractéristiques relatives aux trois variables explicatives pour chacun des individus. Pour chacune des variables explicatives, les statistiques équivalentes dans le contexte d'analyse de corrélation simple sont aussi présentées. Les statistiques Theta doivent être interprétées dans le cadre d'une analyse individuelle (une personne), alors que les statistiques R^2 et eta se rapportent à une analyse de cas (groupe de personnes ayant des attributs communs).

Pour chaque catégorie de facteurs explicatifs, le tableau 5 présente trois lignes de résultats. La première ligne intitulée pourcentage donne la répartition des personnes parmi les cinq classes de scolarité. Les coefficients de régression figurent à la deuxième ligne,

tandis que la troisième ligne présente les pourcentages ajustés (addition des termes constants aux coefficients).

Les résultats relatifs au facteur âge sont conformes aux attentes usuelles, c'est-à-dire, le degré de scolarité s'accroit jusqu'à l'âge de 35 ans pour ensuite diminuer. Le facteur sexe a relativement très peu d'impact (θsexe=.2700), les coefficients sont minimes dans la plupart des cas.

Le facteur qui nous intéresse le plus est le statut de migrant. C'est aussi le facteur qui apporte la plus forte contribution à l'explication de la variance de la variable dépendante (θmigrants=.3021). À l'intérieur d'une classe de scolarité, un coefficient positif indique une propension plus élevée que la moyenne à appartenir à cette classe, un coefficient négatif indique le contraire. À l'examen des coefficients, deux structures bien définies se dégagent. Les sortants et les entrants natifs de Terre-Neuve ont des coefficients négatifs pour les catégories 3-4-5 U, 1-2 U et 11-13, et des coefficients positifs pour les catégories 9-10 et <8. La situation inverse se manifeste pour les sortants et les entrants nés à l'extérieur de Terre-Neuve. Il y a donc sur-représentation des personnes natives de Terre-Neuve dans les catégories de

faible scolarité et sous-représentation dans les catégories de scolarité avancée. L'inverse se produit pour les personnes qui ne sont pas natives de Terre-Neuve.

À la première question posée au début de cette section, nous pouvons répondre par l'affirmative. La scolarité des migrants de retour est définitivement différente (inférieure) de celle des ENTRANTS. Les pourcentages ajustés reflètent la répartition des personnes parmi les cinq classes de scolarité après correction des effets de structure des facteurs âge et sexe (c'est-à-dire à structure égale pour ces deux facteurs). La répartition ajustée pour les ENTRANTS/T-N et les ENTRANTS est la suivante (en pourcentage) :

	3-4-5 U	1-2 U	11-13	9-10	< 8	Total
ENTRANTS/T-N	9.13	15.84	18.78	32.28	23.97	100
ENTRANTS	23.47	21.01	30.15	17.88	7.49	100

Au modèle d'analyse multivariée, nous avons ajouté un test d'indépendance statistique des répartitions ajustées des deux groupes de migrants. La valeur de la statistique chi-carré à 4 degrés de liberté est de 1090.21, ce qui est maintes fois suffisant pour rejeter l'hypothèse nulle d'indépendance statistique entre les deux répartitions,

c'est-à-dire que les deux répartitions ajustées sont statistiquement différentes.

À en juger d'après les répartitions ajustées, les entrants nés à l'extérieur de Terre-Neuve sont plus instruits et constitueraient une main-d'oeuvre plus qualifiée que les migrants de retour, ce qui explique en partie leur plus grande probabilité d'occuper un emploi comme nous l'avons avancé en début de chapitre.

Quant à savoir si un séjour dans une autre province du Canada exerce un effet positif sur la scolarité des migrants de retour, nous constatons que l'effet est quasi inexistant. Les répartitions procentuelles ajustées sont les suivantes :

	3-4-5 U	1-2 U	11-13	9-10	<8	Total
SORTANTS/T-N	8.28	15.66	21.75	30.26	24.06	100
ENTRANTS/T-N	9.13	15.84	18.78	32.28	23.97	100

Mises à part les catégories 9-10 et 11-13, les différences entre les deux répartions sont minimes, n'excédant pas un point de pourcentage. La valeur de la statistique chi-carré à 4 degrés de liberté est de 23.46, ce qui implique le rejet de l'hypothèse nulle d'indépendance

statistique. Par contre, en considérant la scolarité secondaire comme une catégorie unique (c'est-à-dire, en regroupant les groupes 9-10 et 11-13), la valeur de la statistique chi-carré à 3 degrés de liberté n'est que de 3.86. L'hypothèse d'interdépendance statistique ne peut alors être rejetée. On peut donc dire que les répartitions sont sensiblement les mêmes, des différences minimes n'étant perçues qu'à l'intérieur du niveau scolaire secondaire.

Les résultats de l'analyse de la situation des migrants sur le marché du travail et de leur degré de scolarité nous incitent à conclure qu'il y a une certaine dissymétrie entre l'offre et la demande de travail à Terre-Neuve. Les entrants nés à l'extérieur de Terre-Neuve viendraient dans cette province pour y occuper des emplois spécialisés pour lesquels, dans la plupart des cas, les sortants natifs de Terre-Neuve et les migrants de retour ne seraient pas qualifiés.

Chapitre 3

ANALYSE DES ÉCARTS DE REVENUS ASSOCIÉS À LA MIGRATION

Au niveau microéconomique, la migration peut être considérée comme un investissement comportant ses coûts et ses bénéfices (monétaires et psychosociologiques). À partir de l'information dont il dispose, l'individu rationnel n'émigrera que si les bénéfices escomptés surpassent les coûts, c'est-à-dire que s'il pense accroître son bien-être ou celui de l'unité familiale, selon le cas. Faisant abstraction des bénéfices non-monétaires, on devrait s'attendre à ce qu'il y ait des gains de revenus associés à la migration. Toutefois, dans un monde où l'information est imparfaite, il se produira des situations où les gains de revenus seront insuffisants (voire même négatifs) pour rentabiliser l'investissement. Selon une des hypothèses émises à l'introduction, de telles situations pourraient être la cause des migrations de retour. Dans ce chapitre, nous examinons les écarts de revenus entre les différents groupes de migrants et non-migrants.

Il y a fondamentalement deux façons d'entreprendre une analyse comparative des revenus de différentes classes de migrants. L'une d'elles consiste à examiner

l'évolution temporelle des revenus des différents groupes. Pour ce faire, il faut posséder une information chronologique sur chacun des individus. Ce genre de données permet, sous certaines conditions, l'analyse des gains de revenus associés à la migration[10]. L'autre façon, que nous utilisons, consiste à utiliser des données en coupe instantanée. Il s'agit donc d'une analyse simultanée des écarts de revenus entre différents groupes de migrants à un moment donné[11]. Nous procédons à cette analyse à l'aide d'un modèle de détermination des revenus personnels dont le but est d'isoler l'effet sur le revenu de l'appartenance à une classe de migrants.

Le modèle

Plusieurs facteurs influent sur la détermination des revenus. Cependant, les données mises à notre disposition ne nous permettent que d'en utiliser cinq : l'âge, le sexe, la situation sur le marché du travail, la scolarité et le statut de migrant. La méthode de régression linéaire nous permettra d'isoler l'impact de chacun de ces facteurs sur le revenu personnel. L'équation à estimer est la suivante :

$$(2)\quad Y = a + \sum_{i=1}^{7} b_i \hat{\text{Âge}}_i + \sum_{j=1}^{2} c_j \text{Sexe}_j + \sum_{k=1}^{3} d_k \text{SMT}_k + \sum_{\ell=1}^{12} f_\ell \text{Scolarité}_\ell + \sum_{m=1}^{12} g_m \text{Migrant}_m + u$$

où : Y : revenu personnel;

SMT : situation sur le marché du travail et

u : terme résiduel.

Les autres variables sont telles que définies au chapitre 1. Toutes les variables explicatives sont de forme dichotomique.

Comme dans le cas du modèle d'analyse multivariée présenté au chapitre 2, nous avons utilisé pour l'équation de revenu la contrainte de la somme pondérée des coefficients égale à zéro. Techniquement, cette méthode est équivalente à celle de l'omission d'une catégorie de chaque facteur, les revenus estimés sont identiques quelque soit la contrainte employée. Toutefois, au niveau analytique, l'interprétation des résultats s'en trouve facilitée puisque tous les coefficients sont interprétés en déviation du terme constant (a) qui dans le cas présent est égal au revenu moyen de la population totale[12].

Chacun des coefficients de régression calculés peut s'exprimer de la façon suivante[13] :

$$(3)\quad \hat{\beta}_{rs} = \bar{Y}_{rs} - \bar{Y} - \frac{1}{n_{rs}} \left[\sum_{\substack{v=1 \\ v \neq r}}^{V} \sum_{w=1}^{W_v} \hat{\beta}_{vw} \, (n_{rs} \circledcirc n_{vw}) \right]$$

où : $\hat{\beta}_{rs}$: coefficient de régression estimé pour la catégorie s du facteur r;

$\bar{Y}_{rs}$: revenu moyen observé pour les personnes appartenant à la catégorie s du facteur r;

$\bar{Y}$: revenu moyen observé pour la population totale;

n_{rs} : nombre de personnes appartenant à la catégorie s du facteur r;

V : nombre de facteurs déterminant le revenu;

W_v : nombre de catégories à l'intérieur du facteur v;

$\hat{\beta}_{vw}$: coefficient de régression estimé pour la catégorie w du facteur v;

$n_{rs} \otimes n_{vw}$: nombre de personnes appartenant à la fois à la catégorie s du facteur r et à la catégorie w du facteur v.

En prenant comme exemple la catégorie SORTANTS du facteur statut de migrant, le coefficient estimé pour cette variable répresentera l'écart entre le revenu moyen des SORTANTS et le revenu moyen de la population après correction de l'effet de structure des autres facteurs. Cette correction s'effectue en appliquant au groupe analysé (SORTANTS dans l'exemple considéré) la structure moyenne de la population pour les autres facteurs, c'est-à-dire, en supposant qu'ils sont répartis parmi les catégories de chacun des autres facteurs (âge, sexe, situation sur le

marché du travail et scolarité) d'une façon identique à la population totale.

Analytiquement, l'expression (3) indique que l'effet de rémunération est égal à l'écart de revenu observé moins l'effet de structure, ou inversement, la somme des effets de rémunération et de structure est égale à l'écart de revenu observé. Ces deux effets peuvent être de mêmes signes, amplifiant l'écart de revenu observé, ou de signes contraires, diminuant cet écart. Étant donné que les coefficients expriment l'effet de rémunération en déviation du revenu moyen de la population, l'écart de rémunération entre deux catégories d'un même facteur peut être obtenu en soustrayant les coefficients des deux groupes[14].

La technique d'estimation

Récrivons l'expression (2) sous une forme plus générale :

$$(4) \quad Y_p = X_p\beta + u_p, \qquad p = 1,\ldots,P$$

où Y_p : revenu personnel de l'individu p;

X_p : vecteur des facteurs déterminant le revenu de l'individu p;

β : vecteur des coefficients à estimer;

u_p : terme résiduel et

p: nombre de personnes.

La méthode des moindres carrés ordinaires entraîne la solution suivante :

$$(5) \quad \hat{\beta} = (X'X)^{-1} X'Y$$

Lorsque toutes les variables explicatives d'une équation à estimer sont de forme dichotomique, comme c'est le cas pour l'expression (2), le calcul de la matrice des produits croisés ne requiert que l'information suivante : le revenu moyen de chaque catégorie de chacun des facteurs explicatifs, le nombre de personnes dans chacune de ces catégories et les fréquences croisées pour les facteurs explicatifs[15]. Il nous est donc possible avec les données du recensement de calculer les matrices (X'X) et (X'Y). Il ne reste alors qu'à appliquer à ces matrices la formule usuelle de solution des moindres carrés ordinaires (expression (5)). Cette technique d'estimation produit des résultats en tout point identiques à ceux que l'on obtiendrait en appliquant la méthode des moindres carrés ordinaires à des données micro-économiques.

Un élément supplémentaire d'information est requis afin de calculer les différents tests statistiques accompagnant une analyse de régression. Il s'agit de la variance de la variable dépendante. Nous avons estimé cette variance en supposant que pour chacun des 6,048 cas mutuellement exclusifs composant notre population, le revenu moyen observé avait une variance nulle, c'est-à-dire, toutes les personnes identiques au niveau des cinq attributs analysés recevraient le même montant de revenu. Cette approximation de la variance est une sous-estimation de la variance réelle et, conséquemment, les résultats des tests statistiques t, R^2 et F souffriront d'un biais positif. Par contre, étant donné que les coefficients estimés représentent les écarts de revenus moyens entre des groupes de personnes, les tests statistiques proposés sont plus appropriés au genre d'analyse que nous menons[16].

Interprétation des résultats

Dans une première étape, nous avons estimé l'équation de détermination des revenus (expression (2)) pour la population totale dans le but d'examiner le comportement de chacun des facteurs explicatifs. Dans une deuxième étape, l'équation de détermination des revenus est estimée en utilisant un échantillon restreint plus

représentatif des migrants. Une analyse plus détaillée des résultats accompagne cette seconde estimation.

Le tableau 6 présente les coefficients de régression estimés pour l'équation portant sur la population totale. Le terme constant de cette équation est égal au revenu moyen de la population qui est de 3,950 dollars. Chacun des coefficients de chaque variable est exprimé en déviation du revenu moyen. Les résultats présentés dans ce tableau indiquent que le revenu croît avec l'âge pour atteindre un sommet entre 46 et 55 ans. De 56 à 65 ans, le revenu est moins élevé, alors que les personnes de 66 ans et plus ont un niveau de revenu moyen égal à celui des personnes de 46 à 55 ans. L'écart maximal qui se situe entre les groupes 16-20 ans et 46-55 ans est de 3,845 dollars. Les hommes auraient un revenu moyen ajusté de 3,012 dollars supérieur à celui des femmes. En ce qui concerne la variable scolarité, les personnes ayant une scolarité de niveau du doctorat (5+U) se situent dans une classe à part. Leurs revenus ajustés sont de 5,060 (AFP) et de 6,097 (SFP) dollars supérieurs au revenu moyen de la population. Tel qu'attendu, le revenu est une fonction croissante du niveau de scolarité. L'écart maximal est de 7,634 dollars entre les revenus moyens ajustés des groupes 5+U SFP et <5 SFP. Le fait d'avoir suivi des cours de

Tableau 6

COEFFICIENTS DE RÉGRESSION DE L'ÉQUATION DE DÉTERMINATION DES REVENUS, POPULATION TOTALE, 1971

Variables indépendantes	Catégories	Coefficients	Statistiques t
Âge	16-20	-2809.62	-2800.05
	21-25	-1426.96	-1325.83
	26-35	100.83	120.93
	36-45	985.37	1163.22
	46-55	1035.65	1149.01
	56-65	817.20	768.97
	66 +	1034.90	885.17
Sexe	Femmes	-1492.69	-3569.34
	Hommes	1519.21	3569.34
Scolarité	5 + U AFP	5059.94	686.12
	5 + U SFP	6096.85	2332.19
	3-4 U AFP	1623.42	640.29
	3-4 U SFP	1975.19	1144.75
	1-2 U AFP	611.92	359.79
	1-2 U SFP	564.52	408.01
	9-13 AFP	515.01	284.12
	9-13 SFP	-10.91	-22.53
	5-8 AFP	-316.32	-94.25
	5-8 SFP	-1012.97	-1489.45
	< 5 AFP	-973.13	-81.20
	< 5 SFP	-1536.84	-1006.21
Situation sur le marché du travail	Employés	1379.96	3357.23
	Chômeurs	-975.34	-542.47
	Hors de la population active	-1699.85	-3153.01

Tableau 6 (suite)

Statut de migrant	SORTANTS/T-N	106.21	9.53
	INTRA CANADA/T-N	77.49	6.14
	NON-MIG CANADA/T-N	144.32	22.61
	SORTANTS	325.49	18.56
	INTRA CANADA	82.99	101.67
	NON-MIG CANADA	-6.93	-33.26
	ENTRANTS/T-N	-505.16	-25.02
	INTRA T-N/T-N	-356.68	-50.24
	NON-MIG T-N/T-N	-593.94	-208.66
	ENTRANTS	630.35	31.22
	INTRA T-N	370.63	9.44
	NON-MIG T-N	641.50	39.35
	Terme constant	3950.42	10319.16
	$\bar{R}^2$	0.8352	
	Statistique F	2,260,364.1	
	Nombre d'observations	13,822,824	

formation professionnelle a un effet positif sur le revenu jusqu'au niveau de première et deuxième années universitaires. De plus, les personnes ayant une scolarité primaire de moins de cinq années accompagnée d'une formation professionnelle ont un revenu moyen ajusté légèrement supérieur à celui des personnes ayant terminé de cinq à huit années de scolarité primaire et n'ayant pas suivi de cours de formation professionnelle. L'écart maximal de revenu attribué à la formation professionnelle est de 697 dollars pour le groupe de personnes ayant de cinq à huit années de scolarité primaire. Chez les diplômés universitaires, les revenus moyens ajustés des personnes n'ayant pas suivi de cours de formation professionnelle sont plus élevés que les revenus moyens ajustés des personnes ayant suivi de tels cours. Il est probable qu'à ce niveau de scolarité, le groupe des personnes ayant suivi des cours de formation professionnelle seraient davantage composé de personnes occupant des emplois dans des domaines autres que ceux de leurs spécialisations universitaires.

Les coefficients estimés pour la variable représentant la situation de l'individu sur le marché du travail au moment du recensement de 1971 confirment la validité de cette variable comme indicateur des probabilités d'emploi, de chômage et de non-participation à la population

active au cours des douze mois précédant le recensement. Même une fois ajustés des effets de structure des autres facteurs, des écarts de revenus significatifs existent entre les trois groupes. Ainsi, le revenu moyen annuel ajusté des personnes employées au moment du recensement est de 2,355 dollars supérieur à celui des chômeurs et de 3,080 dollars supérieur à celui des personnes ne faisant pas partie de la population active au moment du recensement. Quant à l'écart de revenu ajusté entre les chômeurs et les personnes ne participant pas au marché du travail, il est de 725 dollars.

Les écarts de revenus ajustés entre les différentes catégories de migrants sont beaucoup plus modestes, ne dépassant pas 1,235 dollars. Nous analyserons en détail les écarts de revenus attribués à la migration à l'aide d'un échantillon plus représentatif des migrants. Il suffit de noter pour l'instant que parmi les personnes natives de Terre-Neuve, celles résidant dans une autre province du Canada en 1971 avaient des revenus moyens ajustés de 434 à 738 dollars plus élevés que celles résidant dans leur province natale.

L'estimation de l'équation de détermination des revenus en utilisant la population totale avait pour but

principal de vérifier le comportement des variables autres que le statut de migrant ou non-migrant. Le modèle s'est avéré satisfaisant, chacune des variables répondant aux attentes usuelles. Dans le reste du document, nous nous concentrons sur les écarts de revenus ajustés entre les différentes catégories de migrants et non-migrants. L'analyse porte sur un échantillon composé des hommes âgés de 16 à 45 ans et faisant partie de la population active au moment du recensement de 1971. Le choix de cet échantillon est motivé par le désir d'effectuer l'analyse dans le contexte du marché du travail, et du fait que plus des trois quarts (78.5 pourcent) des migrants étaient âgés de moins de 46 ans en 1971.

Les coefficients de régression estimés à partir de l'échantillon restreint apparaissent au tableau 7. Les coefficients des variables âge, scolarité et situation dans la population active sont tels qu'anticipés à l'exception du coefficient de la catégorie 9-13 AFP qui est plus grand que les coefficients des catégories de première et deuxième années de scolarité universitaire. Etant donné que le facteur âge est maintenu constant dans l'analyse des coefficients du facteur scolarité, cela voudrait dire que les années additionnelles d'expérience sur le marché du travail et la formation professionnelle des personnes

Tableau 7

COEFFICIENTS DE RÉGRESSION DE L'ÉQUATION DE DÉTERMINATION DES REVENUS, ÉCHANTILLON RESTREINT*, 1971

Variables indépendantes	Catégories	Coefficients	Statistiques t
Âge	16-20	-4549.55	-3047.88
	21-25	-2046.55	-1665.73
	26-35	957.07	1063.90
	36-45	2695.57	2843.32
Scolarité	5 + U AFP	3468.69	330.25
	5 + U SFP	5002.70	1695.45
	3-4 U AFP	1231.29	393.04
	3-4 U SFP	1483.56	641.76
	1-2 U AFP	314.99	129.96
	1-2 U SFP	125.73	62.68
	9-13 AFP	345.94	149.42
	9-13 SFP	-110.69	-146.18
	5-8 AFP	-862.62	-188.67
	5-8 SFP	-1597.53	-1224.81
	< 5 AFP	-1833.24	-78.17
	< 5 SFP	-2672.71	-632.20
Situation dans la population active	Employés	172.76	918.24
	Chômeurs	-1925.05	-918.24
Statut de migrant	SORTANTS/T-N	487.37	35.35
	INTRA CANADA/T-N	349.02	21.35
	NON-MIG CANADA/T-N	294.65	29.03
	SORTANTS	776.73	34.35
	INTRA CANADA	198.96	185.31
	NON-MIG CANADA	-49.49	-126.31
	ENTRANTS/T-N	-820.60	-32.20
	INTRA T-N/T-N	-758.94	-71.16
	NON-MIG T-N/T-N	-1094.13	-225.46
	ENTRANTS	1535.38	61.40
	INTRA T-N	1437.94	28.81
	NON-MIG T-N	1925.22	72.28
	Terme constant	6536.79	10673.54
	$\bar{R}^2$	0.8771	
	Statistique F	984,288.3	
	Nombre d'observations	3,586,125	

* L'échantillon restreint est composé des hommes âgés de 16 à 45 ans qui faisaient partie de la population active au moment du recensement de 1971.

faisant partie de la catégorie 9-13 AFP auraient plus de valeur aux yeux des employeurs qu'une formation universitaire de premier cycle inachevée. Les écarts maximaux de revenus ajustés entre les catégories de chacune des variables indépendantes sont les suivants :

variables indépendantes	écarts maximaux de revenus ajustés (dollars)
Âge	7,245
Scolarité	7,675
Situation dans la population active	2,098
Statut de migrant	3,019

Ces résultats indiquent que l'âge et la scolarité d'une personne sont des sources de variations du revenu beaucoup plus amples que ne l'est le statut de migrant.

Nous allons maintenant examiner chacun des coefficients de la variable statut de migrant. Nous procéderons en trois étapes : 1°. comparaison des coefficients pour les personnes résidant dans une province autre que Terre-Neuve en 1971; 2°. comparaison des coefficients pour les personnes résidant à Terre-Neuve en 1971 et 3°. comparaison des coefficients pour les personnes natives de Terre-Neuve.

Les deux groupes de sortants présentent des revenus supérieurs à la moyenne et aux autres catégories de

migrants et non-migrants résidant dans une province autre que Terre-Neuve. Le revenu moyen ajusté des SORTANTS est cependant de 289 dollars plus élevé que celui des SORTANTS/T-N. Une meilleure connaissance du marché continental du travail de la part de ceux qui ont déjà résidé à l'extérieur de Terre-Neuve pourrait être la source de cet écart. Quant aux personnes natives de Terre-Neuve établies dans une autre province du Canada depuis plus de cinq années, ils jouissent de revenus moyens ajustés supérieurs à leurs homologues canadiens. Les différences sont de 150 dollars pour les migrants et 344 dollars pour les non-migrants[17].

En ce qui concerne les personnes résidant à Terre-Neuve en 1971, les personnes nées à l'extérieur de la province sont largement avantagées en termes de revenus, les différences ajustées étant de 2,356 dollars pour les entrants, 2,197 dollars pour les migrants intra-provinciaux et 3,019 pour les non-migrants. Les coefficients calculés pour les trois groupes natifs de Terre-Neuve indiquent toutefois qu'il existe des occasions d'accroître son revenu en demeurant à l'intérieur de la province. En effet, les migrants intra-provinciaux ont des revenus ajustés de 335 dollars plus élevés que ceux des non-migrants et supérieurs de 61 dollars à ceux des migrants de retour.

La comparaison des coefficients pour les groupes de personnes natives de Terre-Neuve nous permet de constater que les personnes qui émigrent vers une autre province ont des revenus ajustés de 1,115 à 1,582 dollars plus élevés que ceux des personnes résidant dans leur province natale. De plus, en supposant que les migrants de retour n'aient pas connu de baisse de revenu ajusté en revenant dans leur province d'origine, nous sommes conduits à conclure qu'une large part de ceux-ci seraient revenus insatisfaits d'un séjour où leurs aspirations n'auraient pas été comblées[18].

En résumé, nos résultats montrent qu'il y a des écarts (gains) de revenus associés à la migration. Parmi les hommes natifs de Terre-Neuve, ceux qui ont émigré vers une autre province et ceux qui se sont déplacés à l'intérieur de leur province de naissance ont des revenus moyens ajustés supérieurs à ceux des non-migrants. La même situation est observable chez les hommes nés à l'extérieur de Terre-Neuve. De plus, les migrants de retour à Terre-Neuve et dans le reste du Canada (ces derniers ne retournant pas nécessairement dans leur province d'origine) ont des revenus moyens ajustés inférieurs à ceux des migrants qui sont demeurés dans leur province de

destination. Quant à la période de temps nécessaire pour rentabiliser l'investissement qu'est la migration, nos résultats ne nous permettent pas de trancher clairement la question. Parmi les personnes nés à l'extérieur de Terre-Neuve mais résidant dans cette province en 1971, les ENTRANTS avaient un revenu ajusté moyen inférieur à celui des NON-MIG T-N, mais supérieur à celui des INTRA T-N. D'autre part, parmi les personnes natives de Terre-Neuve, les SORTANTS/T-N avaient, à la même époque, un revenu moyen ajusté supérieur à ceux des deux autres groupes de personnes qui résidaient dans le reste du Canada depuis au moins cinq ans. Une information chronologique sur les revenus des divers groupes de migrants serait nécessaire afin d'entreprendre d'une façon valable l'analyse de la rentabilité de la migration dans le temps.

Nous tentons maintenant d'expliquer la provenance de ces écarts de revenus. Conformément à la théorie économique et au modèle que nous avons utilisé, les raisons de l'existence d'écarts de revenus ajustés entre les divers groupes de migrants sont au moins au nombre de trois :

- Premièrement, les migrants, en raison d'une plus vaste information et d'un plus grand dynamisme, saisissent mieux

les possibilités qui s'offrent à eux et en tirent des revenus plus élevés que les non-migrants.

- Deuxièmement, une partie des écarts de revenus estimés est due à un manque de variables. Il est vraisemblable que l'omission involontaire d'une variable représentant l'occupation des personnes a sans doute conduit à une surestimation des écarts, notamment dans le cas des personnes nées à l'extérieur de Terre-Neuve et résidant dans cette province en 1971.
- Troisièmement, l'utilisation d'un modèle linéaire additif masquant les effets d'interaction entre des variables comme l'âge et la scolarité, et la mesure des variables (en particulier la variable représentant la situation dans la population active) constituent aussi des sources d'écarts de revenus estimés.

Quoi qu'il en soit, les écarts de revenus qui importent sont ceux qui sont observés dans le monde réel. Comme nous l'avons montré précédemment à l'aide de l'expression (3), l'écart de revenu observé est égal à la somme des effets de structure et de rémunération. Il est possible à l'aide des coefficients estimés et de l'expression (3) de calculer pour chaque classe de migrants les effets de structure de chacun des autres facteurs explicatifs. Le tableau 8 présente les écarts de revenus

Tableau 8

DÉCOMPOSITION DES ÉCARTS DE REVENUS OBSERVÉS EN EFFETS DE STRUCTURE ET DE RÉMUNÉRATION*

Classes de migrants	Écarts observés	Effets de structure				Effets de rémunération
		Âge	Scolarité	Situation dans la population active	Total	
SORTANTS/T-N	-1079.95	-1516.31	-91.73	40.72	-1567.32	487.37
INTRA CANADA/T-N	1040.17	537.21	116.72	37.22	691.15	349.02
NON MIG CANADA/T-N	730.66	706.90	-315.51	44.62	436.01	294.65
SORTANTS	1757.27	354.66	576.75	49.13	980.54	776.73
INTRA CANADA	549.62	-14.94	332.97	32.63	350.66	198.96
NON MIG CANADA	-159.58	7.06	-107.11	-10.04	-110.09	-49.49
ENTRANTS/T-N	-374.06	262.03	275.24	-90.73	446.54	-820.60
INTRA T-N/T-N	-1129.98	-438.06	69.45	-2.43	-371.04	-758.94
NON MIG T-N/T-N	-1772.03	-71.22	-516.17	-90.51	-677.90	-1094.13
ENTRANTS	2491.18	137.13	748.36	70.31	955.80	1535.38
INTRA T-N	2846.36	411.47	882.46	114.49	1408.42	1537.94
NON MIG T-N	3316.07	752.07	598.86	39.92	1390.85	1925.22

* Tous les écarts sont exprimés en déviation du revenu moyen de l'échantillon restreint qui est de 6536.79 dollars.

observés et leur décomposition en effets de structure et de rémunération pour chaque classe de migrants.

Dans deux cas seulement les effets de structure et de rémunération opèrent en sens inverses. Les sortants natifs de Terre-Neuve subissent un effet de rémunération positif et un effet de structure trois fois plus grand de signe négatif causé principalement par leur jeune âge. Les migrants de retour sont avantagés par leur effet de structure mais désavantagés par un effet de rémunération plus grand. Les écarts de revenus observés pour les résidents de Terre-Neuve nés à l'extérieur de cette province sont beaucoup plus considérables que les écarts estimés, étant donné que ces personnes sont largement avantagées par leur répartition dans chacun des trois autres facteurs explicatifs. Finalement, les chiffres présentés au tableau 8 démontrent bien l'importance de l'analyse multivariée qui permet de différencier entre les effets de structure et de rémunération.

CONCLUSION

La forte propension des terre-neuviens à émigrer vers d'autres provinces du pays a conduit à une situation où une personne sur cinq nées à Terre-Neuve vivait dans une autre province du Canada en 1971. Les sortants natifs de Terre-Neuve s'en tirent fort bien sur le marché du travail canadien autant en termes d'emplois que de revenus.

Parmi les entrants, nous avons distingué deux groupes d'égale importance numérique mais diamétralement opposés au niveau de leurs attributs. Les migrants de retour connaissent le taux de chômage le plus élevé de tous les groupes étudiés et leur revenu moyen ajusté ne surpasse que celui des terre-neuviens n'ayant pas quitté leur province natale. De plus, leur séjour dans une autre province n'exercerait pratiquement aucun impact sur leur niveau de scolarité. Ces constatations nous ont porté à conclure que ces personnes retournaient à Terre-Neuve insatisfaites de leur expérience de migration. À l'opposé, le groupe des entrants nés à l'extérieur de Terre-Neuve jouit d'une scolarité moyenne beaucoup plus élevée que les migrants de retour, ce qui les avantage aux niveaux de l'emploi et du revenu. Contrairement aux migrants de retour qui retourneraient dans leur province natale en vue d'y

chercher un emploi, il semble que les entrants nés ailleurs se rendraient à Terre-Neuve pour y occuper un emploi qui, de plus, serait relativement rémunérateur. La situation de ces personnes a aussi tendance à s'améliorer avec le temps.

Par le mécanisme de la migration, la province de Terre-Neuve a acquis une main-d'oeuvre plus qualifiée, du moins plus instruite. Contrairement à la première hypothèse émise à l'introduction, cela ne fut pas réalisé par la migration de retour d'un groupe de terre-neuviens maintenant plus instruits, mais plutôt par l'entrée à Terre-Neuve d'un groupe de personnes nées à l'extérieur de la province et ayant, en moyenne, une formation scolaire supérieure à celle des migrants natifs de Terre-Neuve.

RENVOIS

1. Des besoins sociologiques et psychologiques constituent aussi des motifs à la mobilité géographique. Cependant, l'étendue de notre étude est limitée aux considérations économiques seulement.

2. Les nombres d'entrants et de sortants mentionnés à l'introduction proviennent d'estimations de Yoshiko Kasahara pour la période 1951-1961 et de la division des estimations et des projections démographiques de Statistique Canada pour la période 1961-1971. Il est à noter que dans les deux cas, le nombre de migrants fut estimé à partir de compilations du nombre de changements d'adresse enregistrés au fichier des allocations familiales et qu'en conséquence, ces estimations ne sont pas comparables à celles provenant des recensements quinquennaux.

3. Il est reconnu que les données du recensement tendent à sous-estimer le nombre de migrants puisque ces derniers sont identifiés en comparant les lieux de résidence des individus en 1966 et 1971 seulement. Ainsi, ce genre de données rend impossible l'identification des migrations multiples et des migrations de retour effectuées entre deux périodes censitaires. Il n'en demeure pas moins que dans la mesure où le numérateur et le dénominateur utilisés dans le calcul de la proportion des migrants de retour parmi le nombre total d'entrants sont tous les deux sous-estimés, notre estimation de 50 pourcent pourrait s'avérer un indicateur assez fidèle de la situation réelle. Nous avons demandé au professeur Kenneth Grant de l'université Guelph d'entreprendre le même genre de calcul à partir de la banque de données de la commission de l'assurance-chômage. Cette banque de données permet l'identification des mouvements migratoires sur une base annuelle plutôt que quinquennale. Bien qu'opérant avec un échantillon restreint, le professeur Grant a estimé que les migrants de retour représentaient 50 pourcent de tous les entrants pour la période 1968-1971. En limitant son échantillon aux personnes qui résidaient à Terre-Neuve en 1971 (c'est-à-dire aux entrants des années 1968 à 1971 qui résidaient encore à Terre-Neuve en 1971), la proportion des migrants de retour s'élève à 56 pourcent.

4. Dans la mesure où la situation relative des différents groupes de migrants sur le marché du travail au moment du recensement est un indicateur fiable de leur situation à plus long terme.

5. Pour une description technique détaillée de la méthode d'analyse, voir F.M. Andrews et R.C. Messenger, "Multivariate Nominal Scale Analysis, a report on a new

analysis technique and a computer program", Survey Research Center, Institute for Social Research, The University of Michigan, Ann Arbor, Michigan, 1973.

6. À cause d'une contrainte technique de la méthode d'analyse, nous avons été obligés de redéfinir les différentes catégories de la variable scolarité. Dans l'analyse des écarts de revenus associés à la migration, nous utiliserons la variable scolarité telle que définie au chapitre 1.

7. Emanuel Melichar, "Least-Squares Analysis of Economic Survey Data", 1965 Proceedings of the Business and Economic Statistics Section, American Statistical Association, 1-13.

8. F.M. Andrews et R.C. Messenger, 1973, pp. 14-15.

9. Un premier examen des termes constants permet de constater le caractère sélectif de la migration. Parmi les quatre groupes de migrants étudiés ici, 30.5 pourcent ont une scolarité de niveau première année universitaire ou plus. La proportion des non-migrants de notre échantillon total ayant la même scolarité n'est que de 16.2 pourcent.

10. Les études de ce genre comprennent entre autres : T.J. Courchene, "Migration, Income, and Employment: Canada, 1965-68", Institut de recherche C.D. Howe, Montréal, 1974 et E.K. Grant et J. Vanderkamp, "Les causes et les effets économiques des migrations au Canada, 1965-1971", Conseil économique du Canada, Ottawa, 1976.

11. Pour un énoncé détaillé de la méthodologie, voir J.-A. Boulet, "L'analyse des disparités de revenus : un cadre méthodologique de recherche", Document no. 34, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1975.

12. Dans le cas de l'omission d'une catégorie de chaque facteur, le terme constant est égal au revenu moyen du type d'individu appartenant à chacune des catégories omises. L'interprétation des résultats devient plus complexe, chaque coefficient étant exprimé en déviation d'un ramassis souvent arbitraire d'une catégorie de chaque facteur explicatif.

13. Pour la démonstration mathématique de l'expression (3), voir J.-A. Boulet, 1975.

14. L'auteur est conscient de l'existence d'effets d'interaction entre les variables explicatives de l'équation de détermination des revenus. Cependant, étant donné le nombre élevé de catégories des facteurs explicatifs, il a préféré un modèle linéaire facile

d'accès et d'interprétation à l'utilisation de variables croisées.

15. La technique d'estimation est décrite dans : J.-A. Boulet et P. Robillard, "A Technique for Efficient Estimation Using Grouped Micro-Data", Document no. 103, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1977.

16. Il est à noter qu'en utilisant l'approximation proposée pour la variance de la variable dépendante, la seule cause de divergence du coefficient de détermination (R^2) de la valeur unitaire en est une d'interaction entre les variables explicatives. Ainsi, s'il n'y avait pas d'interaction entre les variables explicatives, le coefficient de détermination serait automatiquement égal à un.

17. Il est à noter que les catégories INTRA CANADA/T-N et INTRA CANADA comprennent les migrants inter-provinciaux de même que les migrants intra-provinciaux. Des migrations de retour sont aussi incluses dans ces catégories. Les écarts de revenus calculés pour ces deux groupes sont donc des moyennes des écarts de revenus ajustés pour les différents types de migrants.

18. Il ne faudrait pas conclure cependant que les migrants de retour ont perdu au jeu. Bien qu'ils ont un revenu moyen inférieur à ceux des autres groupes, il se peut qu'en comparant leurs revenus avant et après les deux migrations, ce groupe ait connu une <u>hausse</u> de revenu aussi et même plus prononcée que ce n'est le cas pour les autres groupes. C'est d'ailleurs ce qui se dégage du tableau 16 de l'étude de T.J. Courchene, 1974.

BIBLIOGRAPHIE

ANDREWS, F.M. et MESSENGER, R.C., "Multivariate Nominal Scale Analysis, a report on a new analysis technique and a computer program", Survey Research Center, Institute for Social Research, The University of Michigan, Ann Arbor, Michigan, 1973.

BOADWAY, R.W. et GREEN, A.G., "The Economic Implications of Migration to Newfoundland", Queen's University, février 1980.

BOULET, J.-A., "L'analyse des disparités de revenus : un cadre méthodologique de recherche", Document no. 34, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1975.

BOULET, J.-A. et ROBILLARD, P., "A Technique for Efficient Estimation Using Grouped Micro-Data", Document no. 103, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1977.

COURCHENE, T.J., "Migration, Income and Employment : Canada, 1965-68", Institut de recherche C.D. Howe, Montréal, 1974.

GRANT, E.K. et VANDERKAMP, J., "Les causes et les effets économiques des migrations au Canada, 1965-1971", Conseil économique du Canada, Ottawa, 1976.

KASAHARA, Y., "The Flow of Migration among the Provinces in Canada, 1951-1961", Canadian Political Association, Conference on Statistics 1961, University of Toronto Press.

MELICHAR, E., "Least-Squares Analysis of Economic Survey Data", 1965 Proceedings of the Business and Economic Statistics Selection, American Statistical Association, 1-13.

STATISTIQUE CANADA, "Les migrations internationales et interprovinciales au Canada", Catalogue 91-208, Annuel.